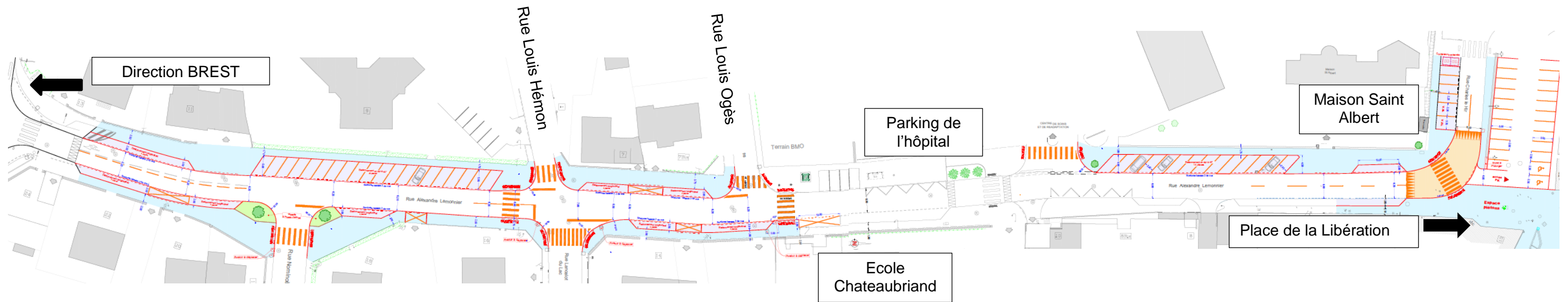


# Aménagement de voirie rue Alexandre Lemonnier

A compter du 03 décembre prochain, des travaux de réaménagement de la voirie vont être entrepris rue Alexandre Lemonnier. Le réaménagement consiste en la réfection totale des trottoirs et de la chaussée.

Le projet a pour objectif, d'une part de sécuriser un axe desservant 2 écoles, ainsi que d'optimiser au mieux le stationnement. En effet, une soixantaine de places de stationnement sera créée dont les 3/4 en épis.



Les travaux seront réalisés en 2 phases.

**La 1<sup>ère</sup> phase concernera le tronçon rue des Ecoles / rue Louis Ogès** et s'étalera sur la période **du 03 au 20 décembre prochain**. Pendant cette période, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits dans l'emprise des travaux. Les véhicules seront déviés par la rue des Ecoles puis soit par la rue Charles de Gaulle, soit par la rue de Kerionoc et rue Charles Le Hir.

**La 2<sup>nd</sup> phase concernera le tronçon rue Louis Ogès / Place de la Libération** et débutera à compter du **14 janvier 2019, pour une durée estimée à 4 semaines**. Les travaux s'effectueront en route barrée. Les véhicules seront déviés par la rue Lancelot du Lac puis rue Charles de Gaulle. Une déviation sera mise en place pour la circulation des bus.

Ces travaux sont réalisés en amont de la restructuration du centre-bourg ainsi que de la création d'espaces de stationnement supplémentaires :

- sur le parking arrière de la Mairie (21 places) ;
- dans l'espace situé autour de la maison Saint-Albert (28 places + 2 PMR).

*Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.*